

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 119

présenté par
M. Patrier-Leitus et Mme Duby-Muller

ARTICLE 3

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« auditionner »

les mots :

« procéder à l'audition de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.